

Mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 PC 70

**Suivi de la cladiaie et habitats
associés
secteur du Marais de l'Anglade
([1]S4 état initial)**

Janvier 2001

LN-0101-05

Mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 PC 70

**Suivi de la cladiaie et habitats associés
secteur du Marais de l'Anglade
([1]S4 état initial)**

Auteur

Jean TERRISSE

Janvier 2001



Ligue pour la protection des Oiseaux
Corderie Royale - BP 263 - 17305 Rochefort cédex
Tel 46.82.12.34 Fax 46.83.95.86



TITRE : Mise en œuvre du Document d'Objectifs du site NATURA 2000 n°PC 70 « Val de Charente-Seugnes » : suivi de la cladiaie et habitats associés (S4 état initial). Secteur du Marais de l'Anglade.

AUTEUR : Jean TERRISSE

DATE : Janvier 2001

MOTS CLEFS : Site d'Intérêt Communautaire / tourbière calcique / cladiaie / bas-marais alcalin / phytosociologie

RESUME : Le présent rapport constitue l'état initial du suivi de l'état de conservation de la cladiaie turficole de la cuvette de l'Anglade ainsi que de plusieurs habitats étroitement associés sur les plan spatial et/ou dynamique.

23 relevés phytosociologiques présentés dans un tableau diagonalisé permettent la définition de 10 faciès végétaux dont la localisation apparaît sur une carte au 1/6700^{ème} de la cuvette de l'Anglade. Une notice détaillée présente les grandes caractéristiques de chaque faciès en ce qui concerne leur typologie phytosociologique, leur composition floristique, leur structure, leur dynamique et leur intérêt patrimonial. Un tableau compare les surfaces respectives des différents faciès qui serviront de référence lors de la 2^{ème} campagne de suivi prévue lors de l'évaluation du DOCOB (2005).

Une 2^{ème} carte présente les stations de 5 espèces végétales patrimoniales dont l'évaluation quantitative sera abordée en 2001.

Le présent rapport constitue l'état initial d'un des 4 volets de l'Action S4 « Suivi d'indicateurs de l'état de conservation de 4 habitats naturels à forte dynamique d'évolution » prévue dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs du Site d'Intérêt Communautaire n°FR5400472 « Val de Charente-Seugnes ».

Il concerne la cladiaie turficole dans le secteur du Marais de l'Anglade (un 2^{ème} volet de cette étude devant prendre en compte le Marais des Breuils); il sera complété par un travail similaire sur « les herbiers aquatiques de la Seugne » (2000), « les pelouses calcicoles » (2001) et « la frênaie alluviale » (2002).

1 - Contexte

La cuvette du Marais de l'Anglade correspond à une dépression au sein des calcaires marno-crayeux du Secondaire (Santonien) où, sous une fine couche d'alluvions fluviales récentes, se sont accumulés des lits tourbeux atteignant jusqu'à 3 m d'épaisseur.

L'essentiel de la cuvette est occupé par des formations végétales marécageuses - l'eau pouvant subsister en surface jusqu'au début du mois de juillet - au premier rang desquelles une roselière turficole dominée par une Cypéracée sociale, plus ou moins inféodée aux sols riches en matière organique, le Marisque (*Cladium mariscus*).

Outre l'intérêt écosystémique représenté par cette vaste cladiaie (la plus étendue de la région POITOU-CHARENTES) et habitat inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitats comme « habitat prioritaire »¹, le Marais de l'Anglade possède également un intérêt floristique remarquable puisqu'il héberge un certain nombre de plantes rares/menacées au niveau régional, voire national : *Gratiola officinale*, *Grande Douve*, *Gesse des marais* etc..

L'originalité de ses formations végétales et la présence d'espèces menacées ont valu au site d'être décrit au titre de l'inventaire ZNIEFF (LAHONDERE 1985, puis 1996), avant d'être intégré au Site d'Intérêt Communautaire n°70 « Val de Charente-Seugnes ».

Plusieurs auteurs (LAHONDERE 1996, puis TERRISSE 1996) ont souligné pourtant durant les 2 dernières décennies l'évolution négative du marais : la densification de la cladiaie et la progression des ligneux en sont les phénomènes les plus visibles dus à la régression de la fauche liée aux pratiques cynégétiques et, plus généralement, à l'abandon des anciennes pratiques extensives qui permettaient un « rajeunissement » périodique de la cladiaie. La cladiaie, en vieillissant, voit régresser, voire disparaître, les espèces végétales les plus remarquables qui en faisaient un des sites botaniques les plus prestigieux de la région. Elle connaît parallèlement un appauvrissement phytocénocytique marqué par l'oblitération progressive de groupements très précieux - *CARICETUM LASIOCARPAE*, *LATHYRO PALUSTRIS* - *LYSIMACHIETUM VULGARIS*, notamment - par la dominance absolue d'un « cladietum » quasiment monospécifique et voué à un lent mais inexorable processus de boisement par la Bourdaine (*Frangula alnus*) et les saules (*Salix atrocinerea*).

Dans ce contexte de dynamique négative d'un habitat prioritaire, le Document d'Objectifs du site n°70 a prévu un suivi de l'évolution de l'état de conservation de l'habitat « cladiaie » selon une double modalité :

- phytocénocytique : apprécier l'évolution surfacique des différents faciès végétaux identifiés par la typologie afin de dresser un bilan de l'état de conservation de l'habitat 53.3 ;
- floristique : apprécier l'évolution des populations des espèces végétales à forte valeur patrimoniale .

¹ Code CORINE : 53.3 Code NATURA 2000 : 7210

2 - Méthode

23 relevés phytosociologiques ont été réalisés à des fins typologiques : définir à l'aide d'un tableau phytosociologique diagonalisé les principaux faciès végétaux présents sur le site.

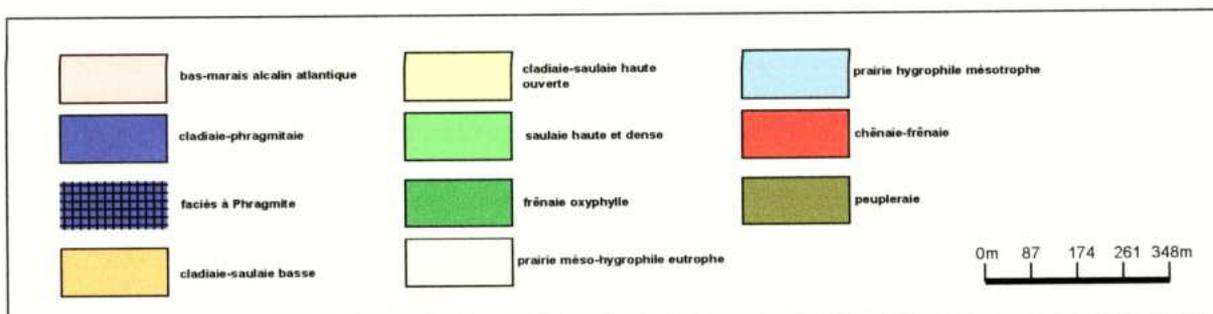
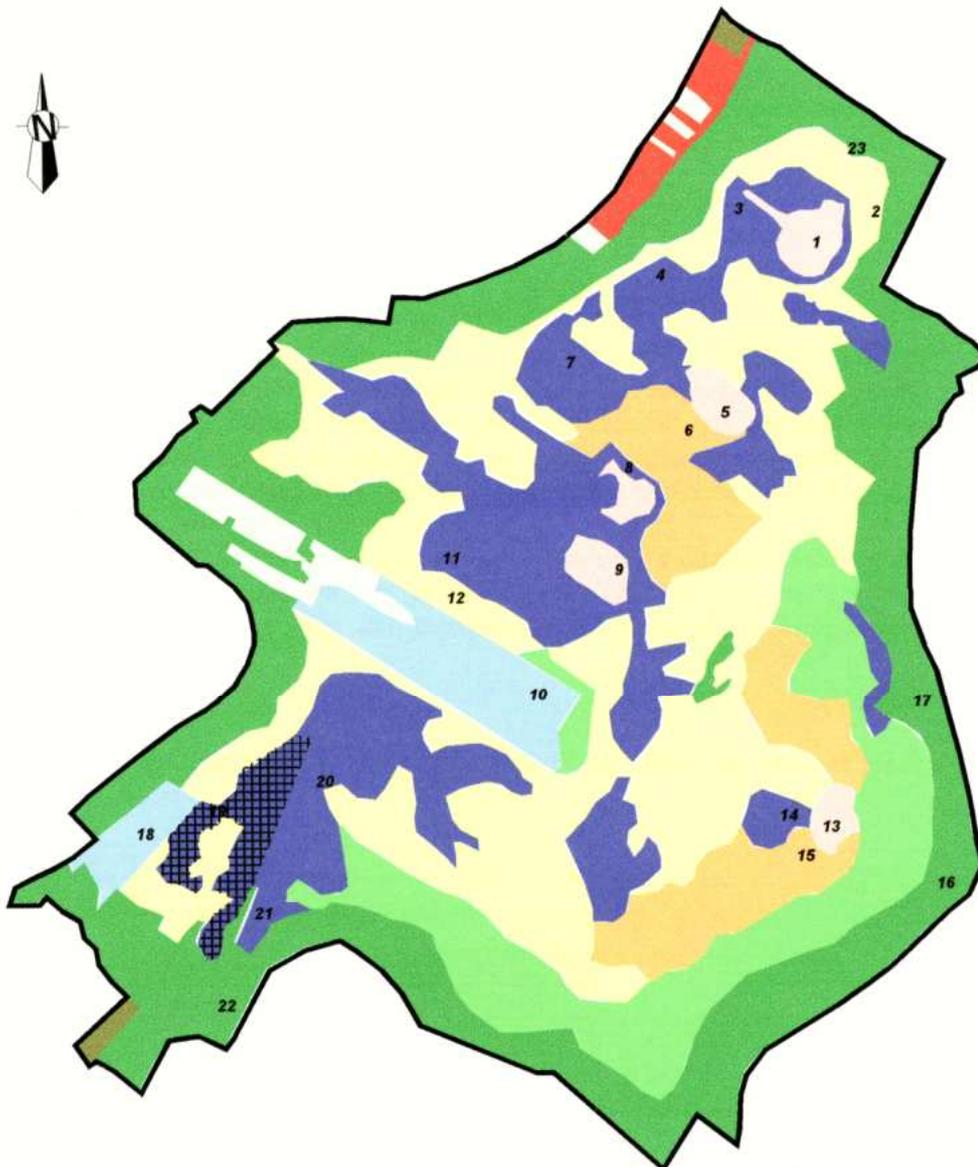
Chacun des faciès retenus a été ensuite cartographié à l'aide d'une photo-interprétation d'un cliché IGN couplée à des sondages sur le terrain. La saisie cartographique a permis ensuite de calculer les surfaces respectives des différents faciès.

C'est donc cet ensemble - carte + chiffres de surface - qui fera l'objet d'une réévaluation à l'échelle de 5 ans lors de l'évaluation du Document d'objectifs.

Tableau n°1 : Classement des relevés phytosociologiques effectués en marais de l'Anglade

DATE	R21	R8	R4	R7	R11	R14	R20	R15	R3	R6	R12	R18	R2	R13	R9	R5	R1	R10	R18	R16	R17	R22	R23	
SURF TOTALE (m2)	71	30n	30n	30n	30n	71	71	71	71	30n	30n	30n	71	30n	71	30n	30n	30n	30n	71	71	71	71	121
REC TOT (%)	50	100	75	100	100	100	60	400	85	100	100	60	100	60	50	20	25	100	50	400	250	150	200	
REC HERB (%)	100	70	100	100	100	100	100	100	100	95	100	95	100	100	100	100	90	100	90	100	90	100	100	100
REC LIGN a (%)	0	0	5	+1	+1	35	30	60	30	45	80	70	nd	0	0	0	0	0	0	40		65	80	70
REC LIGN A (%)																						25	10	10
REC CHARACERE															30	50	90		80			75	80	75
H HERB (cm)	150	140	200	180	150	150	190	190	200	170	150	200	nd	45	80	80	nd	50	7			70	7	120
H LIGN a (cm)	0	nd	250	200	200	170	200	350	300	300	350	500	400	nd	nd	nd	nd	nd	nd			450	200	300
H LIGN A (m)																						58	55	13
n ESPECES	9	11	8	6	10	6	5	8	17	8	13	13	21	17	14	20	10	15	19	27	24	23	9	
Espèces caractéristiques de la cladie																								
<i>Clethra mariscus</i>	5	4	5	5	5	5	5	5	4	4	3	3	0.5	4	2a	2a						1	0.5	
<i>Phragmites australis</i>	2a	0.5	1	0.5	1	2a		2a	1	1	0.5	2b	3											1
Compagnes de la cladie																								
<i>Euphorbia palustris</i>	1	2a	0.5				1		2a	1														1
<i>Lactuca palustris</i>			1					0	1	0.5														
Ligneux indicateurs de vieillissement																								
<i>Frangula alnus a</i>	2a	0.5	1	3	3	2b	2a	2a	2a	1	2a													
<i>Salix atrocinerea</i>	0.5						3	2b	3	4	3	3												
Carac. et diff. des bas-marais salins																								
<i>Carex viridula</i>														2a	2a	4	1							
<i>Ochloa palustris</i>														0.5	0.5	0.5	1							
<i>Cirsium dissectum</i>														3	2a	1								
<i>Sonchus maritimus</i>														0.5	2a	2b								
<i>Oenanthe lachenalis</i>														1	0.5	0.5								
<i>Rorippa amphibia</i>																						1	2a	
<i>Scirpus tabernaemontani</i>																							2b	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>					0.5																			
<i>Taeniocris scordium</i>														3	1	2a	2a	2a	1					
<i>Ranunculus flammula</i>														2b	1	2a	1	1	0.5					
<i>Eleocharis unguiculata</i>														0.5		1	2a	2b	0.5					
<i>Ancus obtusiflorus</i>														2a	3	2b	2a							
<i>Galatella renunculoidea</i>	2a													2a	0.5	1	2a							
<i>Ancus arvensis</i>														2b	1	1	2b	3						
<i>Paranagelium coloratum</i>														2b			1							
<i>Utricularia vulgaris</i>														2a			2a							
<i>Scheuchzeria palustris</i>														2b										
<i>Serratula valeriana</i>																								
<i>Veronica scutellaria</i>					0.5																			
Carac. et diff. de la frénais oxyphyle																								
<i>Fraxinus angustifolia A</i>																								
<i>Fraxinus angustifolia H</i>			0.5			0.5						2b	1											
<i>Viburnum opulus a</i>																								
<i>Viburnum opulus H</i>																								
<i>Rhamnus catharticus a</i>																								
<i>Rhamnus catharticus H</i>																								
<i>Cnidoscolus monnina a</i>																								
<i>Cnidoscolus monnina H</i>																								
<i>Prunus spinosa</i>																								
<i>Quercus ilex</i>																								
<i>Carex cf. acutiformis</i>										1	1	2b					2b	2b	1	3	3	2a		
<i>Carex riparia</i>																				3	0.5	0.5	4	
<i>Carex elata</i>																								2b
<i>Carex pseudocyperus</i>											0.5													
<i>Alisma plantago</i>																								
<i>Apium nodiflorum</i>																								
<i>Bidens bipartita</i>																						1	0.5	
<i>Caltha palustris</i>																								0.5
<i>Cardamine pratensis</i>																							2a	1 2b
<i>Carex cupressina</i>																							0.5	0.5
<i>Carex remota</i>																								0.5
<i>Epilobium parviflorum</i>																								
<i>Eupatorium cannabinum</i>																							2a	0.5
<i>Echynium europaeum</i>																								0.5
<i>Filipendula ulmaria</i>																								1
<i>Frangula alnus H</i>																								1
<i>Glyceria sp. fluitans</i>																								1
<i>Glyceria rostrata</i>																								0.5
<i>Gratiola officinalis</i>																								0.5
<i>Myosotis scorpioides</i>																								1
<i>Ranunculus major</i>																								1
<i>Poa sp.</i>																								1
<i>Ranunculus acris</i>																								0.5
<i>Ranunculus repens</i>																								1 0.5 2a
<i>Rubus caesius</i>																								3 1 1
<i>Rumex conglomeratus</i>																								1
<i>Scutellaria galericulata</i>																								1 0.5
<i>Spartanium erectum</i>																								1
<i>Taraxacum officinale</i>																								0.5 1 1
<i>Veronica anagallis</i>																								0.5 1 1
Hygrophytes des FILIPENDULETALIA																								
<i>Calyptegia sepium</i>	1	0.5	1		0.5	0.5	1	1	1	2a	1	1					0.5	1		2a	0.5	1		1
<i>Lythrum salicaria</i>	0.5	2a																						

SUIVI DE LA STRUCTURE DE LA VEGETATION DU MARAIS DE L'ANGLADE : ETAT INITIAL



3 - Typologie

INTITULE : CLADIAIE-PHRAGMITAIE

RELEVES : n°1, 4, 7, 8, 11, 20 et 21

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : CARICION LASIOCARPAE (CLADIETUM MARISCI ?)

CODE CORINE : 53.3

CODE NATURA 2000 : 7210

SURFACE : 24.4 ha (dont 2.1 ha pour le faciès à Phragmite).

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Le Marisque domine absolument le groupement avec un recouvrement dépassant généralement 80% tandis que le Phragmite, également constant, possède une abondance bien moindre. La Bourdaine est souvent présente, atteignant une hauteur voisine de celle des 2 grands héliophytes. Les autres espèces sont beaucoup plus discrètes : le Grand Liseron, la Salicaire et la Lysimaque commune sont les plus fréquentes.

Une variante où le Phragmite domine largement le Marisque s'observe dans l'angle sud-ouest de la cuvette ainsi que, localement, en périphérie dans la zone de contact avec la frênaie, probablement en rapport avec des conditions pédologiques moins asphyxiantes (nappe plus circulante).

Structure :

Bi-stratifiée avec des héliophytes atteignant 150-200cm, alors que certains pieds de Bourdaine atteignent 250cm.

STRATE	
A	.
a1	.
a2	
Hh	
Hb	.

Légende : A : arborescente (>7m) ; a1 : arbustive haute (3.5-7m) ; a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; Hh : herbacée haute ; Hb : herbacée basse.

Dynamique :

La cladiaie-phragmitaie à Bourdaine correspond à d'anciennes parcelles probablement fauchées régulièrement, aujourd'hui abandonnées. Le développement de la saulaie à *Salix atrocinerea* semble inévitable à plus ou moins long terme même si l'entrelacs très dense des parties végétatives du Marisque gêne beaucoup l'implantation des plantules.

Espèces patrimoniales associées :

On notera la présence de 2 espèces rares : l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*) et, surtout, la Gesse des marais (*Lathyrus palustris*), cette dernière protégée en région

Poitou-Charentes. La Laïche filiiforme (*Carex lasiocarpa*), espèce boréale et montagnarde qui possède à l'Anglade une de ses 2 stations régionales semble liée aussi à la cladiaie.

INTITULE : Bas-marais alcalin atlantique

RELEVES : n° 1, 5, 9 et 13

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : HYDROCOTYLO VULGARIS-SCHOENION NIGRICANTIS (HYDROCOTYLO-JUNCETUM SUBNODULOSI et CIRSIO DISSECTI-SCHOENETUM NIGRICANTIS)

CODE CORINE : 54.2 **CODE NATURA 2000 :** 7230

SURFACE : 3.1 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Le tableau phytosociologique isole un groupe d'herbacées de structure basse à moyenne qui caractérisent ce groupement ainsi que celui, très voisin, de la prairie tourbeuse : Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), Jonc à fleurs obtuses (*Juncus subnodulosus*), Germandrée scordium (*Teucrium scordium*). Dans les faciès les plus hydromorphes (cuvettes des mares de chasse) une variante de bas niveau à Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris*) et Potamogeton coloré (*Potamogeton coloratus*) peut être observée. Plusieurs espèces rares sont des différentielles positives par rapport à la prairie tourbeuse : Laîche tardive (*Carex viridula*), Orchis des marais (*Orchis palustris*), Cirse à feuilles découpées (*Cirsium dissectum*) etc.. Les ligneux sont absents du fait de la fauche annuelle.

Structure :

Exclusivement herbacée, typiquement bi-stratifiée avec une strate d'herbacées basses (Hydrocotyle) et une strate d'herbacées hautes (Jonc, Cirse etc..).

STRATE	
A	.
a1	.
a2	.
Hh	
Hb	

Légende : A : arborescente (>7m) ; a1 : arbustive haute (3.5-7m) ; a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; Hh : herbacée haute ; Hb : herbacée basse.

Dynamique :

Ce groupement occupe le pourtour des 5 mares de chasse encore aménagées au sein de la cladiaie à laquelle il fait suite en cas de fauche répétée de celle-ci.

Espèces patrimoniales associées :

L'absence d'hélophytes concurrentiels et la présence d'un sol tourbeux permettent le développement de plusieurs espèces rares : Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), Orchis des marais (*Orchis palustris*), Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris*) etc..

INTITULE : Cladaie-saulaie basse

RELEVES : n° 3, 6 et 15

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : SALICION CINEREAЕ (FRANGULO ALNI-SALICETUM ATROCINEREAЕ)

CODE CORINE : 44.92 **CODE NATURA 2000 :**

SURFACE : 9.5 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Le Saule roux et la Bourdaine co-dominent mais les houppiers sont suffisamment distants (structure horizontale ouverte) pour qu'il n'y ait pas de réduction nette du recouvrement des grands héliophytes subordonnés- Marisque et Phragmite - qui atteignent dans ce faciès encore une abondance-dominance proche de celle des faciès dépourvus de ligneux. Les compagnes hygrophiles les plus constantes sont les mêmes que celles des groupements précédents et suivants : Grand Liseron, Salicaire commune, Gaillet des marais etc..

Structure :

Bi-stratifiée, avec une dominance des saules roux qui peuvent atteindre 3.5m, alors que les grands héliophytes atteignent à peine 2m. La strate herbacée basse est quasi inexistante et ne comprend que des plantules éparses.

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : A : arborescente (>7m) ; a1 : arbustive haute (3.5-7m) ; a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; Hh : herbacée haute ; Hb : herbacée basse.

Dynamique :

Ce faciès, qui constitue un stade physionomique intermédiaire entre la grande roselière et la saulaie dense des étapes ultérieures, correspond à un stade d'abandon de la gestion plus ancien (plus de 10 ans ?).

Espèces patrimoniales associées :

La compétition est telle que peu d'espèces arrivent à s'insérer dans le cortège de la saulaie ouverte, l'Euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*) paraissant être la seule espèce patrimoniale à subsister.

INTITULE : Cladiaie-saulaie haute ouverte

RELEVES : n° 2 et 12

TYOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : SALICION CINEREAЕ (FRANGULO ALNI-SALICETUM ATROCINEREAЕ)

CODE CORINE : 44.92 **CODE NATURA 2000** :

SURFACE : 34.7 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Dans ce faciès, la Bourdaine et, surtout, le Saule roux, affirment leur dominance et commencent à provoquer une régression des grands héliophytes héliophiles (dans le rel. n°2 notamment, le Marisque n'atteint plus que 0.5 d'abondance-dominance) ; de même, les compagnes héliophiles, comme l'Euphorbe des marais, régressent nettement. Les espèces hygrophiles les plus constantes sont les mêmes que celles des groupements précédents et suivants : Grand Liseron, Salicaire commune, Gaillet des marais etc..

Structure :

Tri-stratifiée, avec une dominance des saules roux qui peuvent dépasser 3.5m.

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : **A** : arborescente (>7m) ; **a1** : arbustive haute (3.5-7m) ;
a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; **Hh** : herbacée haute ; **Hb** : herbacée basse.

Dynamique :

Ce faciès correspond à une phase d'évolution plus avancée que le précédent, certains saules roux matures étant âgés probablement de plus de 20 ans.

Espèces patrimoniales associées :

Quelques pieds d'Euphorbe des marais arrivent encore à subsister dans ce faciès mais la quantité réduite de lumière entrave visiblement le développement de cette espèce qui trouve son optimum dans les grandes mégaphorbiaies héliophiles

INTITULE : Saulaie haute et dense

RELEVES : pas de relevés

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : SALICION CINEREAЕ (FRANGULO ALNI-SALICETUM ATROCINEREAЕ)

CODE CORINE : 44.9 **CODE NATURA 2000 :**

SURFACE : 13.7 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

La composition floristique est voisine du faciès précédent avec, toutefois, une abondance-dominance accrue du Saule roux qui fait régresser toutes les compagnes.

Structure :

Tri-stratifiée, atteignant plus de 5m. de hauteur dans le cas de vieux sujets de saules.

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : **A** : arborescente (>7m) ; **a1** : arbustive haute (3.5-7m) ;
a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; **Hh** : herbacée haute ; **Hb** : herbacée basse.

Dynamique :

Il est vraisemblable que la saulaie sub-fermée prépare l'arrivée de la frênaie oxyphylle en contact de laquelle elle se trouve le plus souvent.

Espèces patrimoniales associées :

Aucune

INTITULE : Frênaie oxyphylle

RELEVES : n° 16, 17, 22 et 23

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : ALNENION GLUTINOSO-INCANAE

CODE CORINE : 44.3 **CODE NATURA 2000 :** 91E0

SURFACE : 38.6 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Le Frêne oxyphylle (et ses hybrides avec le Frêne commun) est le constituant exclusif de la canopée qui culmine entre 15 et 20m selon la révolution du taillis ; quelques rares plantules de Chêne pédonculé ont toutefois été observées dans un relevé, soulignant les potentialités dynamiques. La strate arbustive, très clairsemée - entre 10 et 20% de recouvrement -, est constituée essentiellement de Viorne obier (*Viburnum opulus*), Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*) et d'Aubépine commune (*Crataegus monogyna*), structurant un manteau lâche rapportable au RHAMNO CATHARTICAE-VIBURNETUM OPULI. La strate herbacée est surtout composée de grandes laïches dans les faciès les plus hydromorphes - *Carex acutiformis*, *C. riparia*, *C. elata* alors que la Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*) et l'Oseille sanguine (*Rumex sanguineus*) sont abondantes dans les secteurs à fort battement de la nappe.

Structure :

5 strates sont identifiables entre 10cm et 20m de hauteur, contribuant à former un des habitats les plus complexes de la cuvette.

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : A : arborescente (>7m) ; a1 : arbustive haute (3.5-7m) ; a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; Hh : herbacée haute ; Hb : herbacée basse.

Dynamique :

Dans le cadre d'une exploitation forestière privée orientée vers des coupes de bois de chauffe en taillis à courte révolution, il est vraisemblable que la frênaie constitue le climax édaphique local. La présence ponctuelle de plantules de Chêne pédonculé laisse envisager à long terme une potentialité éventuelle de frênaie-chênaie comme il en existe des exemples très localisés plus en aval à proximité du confluent Seignes-Charente.

Espèces patrimoniales associées :

Le cortège de la frênaie est surtout constitué de méso-hygrophyles neutroclines, affectionnant les sols riches et de grand héliophytes banaux (*Carex* sp.pl.). Pourtant une station localisée de *Ranunculus lingua*, espèce protégée au niveau national (hors tableau) a été découverte lors des relevés .

INTITULE : Prairie hygrophile tourbeuse

RELEVES : n° 10 et 18

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : MENTHO PULEGII-ELEOCHARIENALIA PALUSTRIS (OENANTHION FISTULOSAE turficole) et MAGNOCARICION (CARICETUM ACUTIFORMIS)

CODE CORINE : 37.218 /53.21 **CODE NATURA 2000 :**

SURFACE : 5.4 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Comme le montre le tableau phytosociologique, la prairie hygrophile tourbeuse offre beaucoup de ressemblances floristiques avec le bas-marais alcalin vu précédemment ; on y retrouve notamment le même cortège différentiel d'espèces oligotrophes : Ecuelle d'eau, Jonc obtusiflore, Germandrée scordium etc.. Seuls le Rorippe amphibie (*Rorippa amphibia*) et le Scirpe glauque (*Scirpus tabernaemontani*) sont des différentielles positives de ce type de prairie par rapport au bas-marais. Des conditions édaphiques voisines - tourbe soligène calcique - expliquent ces similitudes floristiques. On notera cependant l'existence de faciès à grands Carex (*Carex acutiformis* surtout) qui semblent remplacer là les denses colonies de Marisque.

Structure :

Uniquement herbacée, bi-stratifiée, avec une strate herbacée haute de grandes Cypéracées et Joncacées dominant une strate plus ou moins basse à Jonc articulé, Flûteau fausse-renoncule etc...

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : A : arborescente (>7m) ; a1 : arbustive haute (3.5-7m) ; a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; Hh : herbacée haute ; Hb : herbacée basse.

Dynamique :

Ce type de prairie marécageuse témoigne de l'évolution potentielle des groupements de bas-marais sous l'influence du pâturage, les 2 parcelles où ont été effectués les relevés faisant l'objet d'un pâturage bovin extensif.

Espèces patrimoniales associées :

Les dépressions les plus longuement inondées accueillent, comme les cuvettes des mares de chasse du centre de la cladiaie, des colonies de Potamo t coloré et d'Utriculaire commune. Le Scirpe glauque peut être localement abondant et témoigne lui aussi d'une

hydromorphie très marquée. L'Orchis des marais, constant sur le pourtour des clairières de chasse, est très rare ici, alors que la Gratiolle manque.

INTITULE : Prairie hygrophile eutrophe

RELEVES : pas de relevés

TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : MENTHO SUAVEOLENTIS-JUNCION INFLEXI

CODE CORINE : 37.2 **CODE NATURA 2000 :**

SURFACE : 2.4 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Sur le pourtour de la cuvette, en situation d'hydromorphie beaucoup moins marquée que les groupements précédents existent quelques prairies méso-hygrophiles calciclinales eutrophes exploitées soit en pâturage bovin, soit, lorsque leur taille est trop faible, en parcelles non agricoles à vocation de « loisirs ». Il y manque toutes les espèces de bas-marais caractéristiques des groupements précédents ainsi que les hygrophytes strictes (les grands Carex, l'Iris faux-acore, le Scirpe glauque, le Rorippe amphibie etc..) et le fond de la végétation y est dominé par des espèces prairiales banales.

Structure :

Bi-stratifiée, uniquement herbacée du fait de l'exploitation (pâturage ou fauche).

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : **A** : arborescente (>7m) ; **a1** : arbustive haute (3.5-7m) ;
a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; **Hh** : herbacée haute ; **Hb** : herbacée basse.

Dynamique :

Ces prairies ont été gagnées sur le domaine potentiel de la frênaie oxyphylle et seule une exploitation régulière empêche le retour de celle-ci .

Espèces patrimoniales associées :

Aucune.

INTITULE : Chênaie-frênaie

RELEVES : pas de relevés

TYOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE : FRAXINO-CARPINION

CODE CORINE : 41.3 **CODE NATURA 2000 :**

SURFACE : 1.6 ha

COMMENTAIRES :

Composition floristique :

Sur les marges nord-est de la cuvette, au-dessus de la zone régulièrement inondable, existe un groupement forestier bien distinct de la frênaie oxyphyllée par de nombreuses caractéristiques. Les différentielles positives par rapport à la frênaie alluviale sont un certain nombre d'espèces forestières d'humus doux non hydromorphe telles que le Lierre (*Hedera helix*), l'Erable champêtre (*Acer campestre*), le Troëne (*Ligustrum vulgare*), l'Arum d'Italie (*Arum italicum*) etc.. tandis qu'à l'inverse manquent tous les hygrophytes de la frênaie (Salicaire commune, grands Carex, Lycopode d'Europe etc..). Il s'agit ici d'une chênaie-frênaie non alluviale, type forestier très répandu dans les plaines de l'ouest.

Structure :

5 strates présentes, comme dans la frênaie oxyphyllée, mais avec une strate arbustive à recouvrement beaucoup plus important.

STRATE	
A	
a1	
a2	
Hh	
Hb	

Légende : A : arborescente (>7m) ; a1 : arbustive haute (3.5-7m) ; a2 : arbustive basse (1-3.5m) ; Hh : herbacée haute ; Hb : herbacée basse.

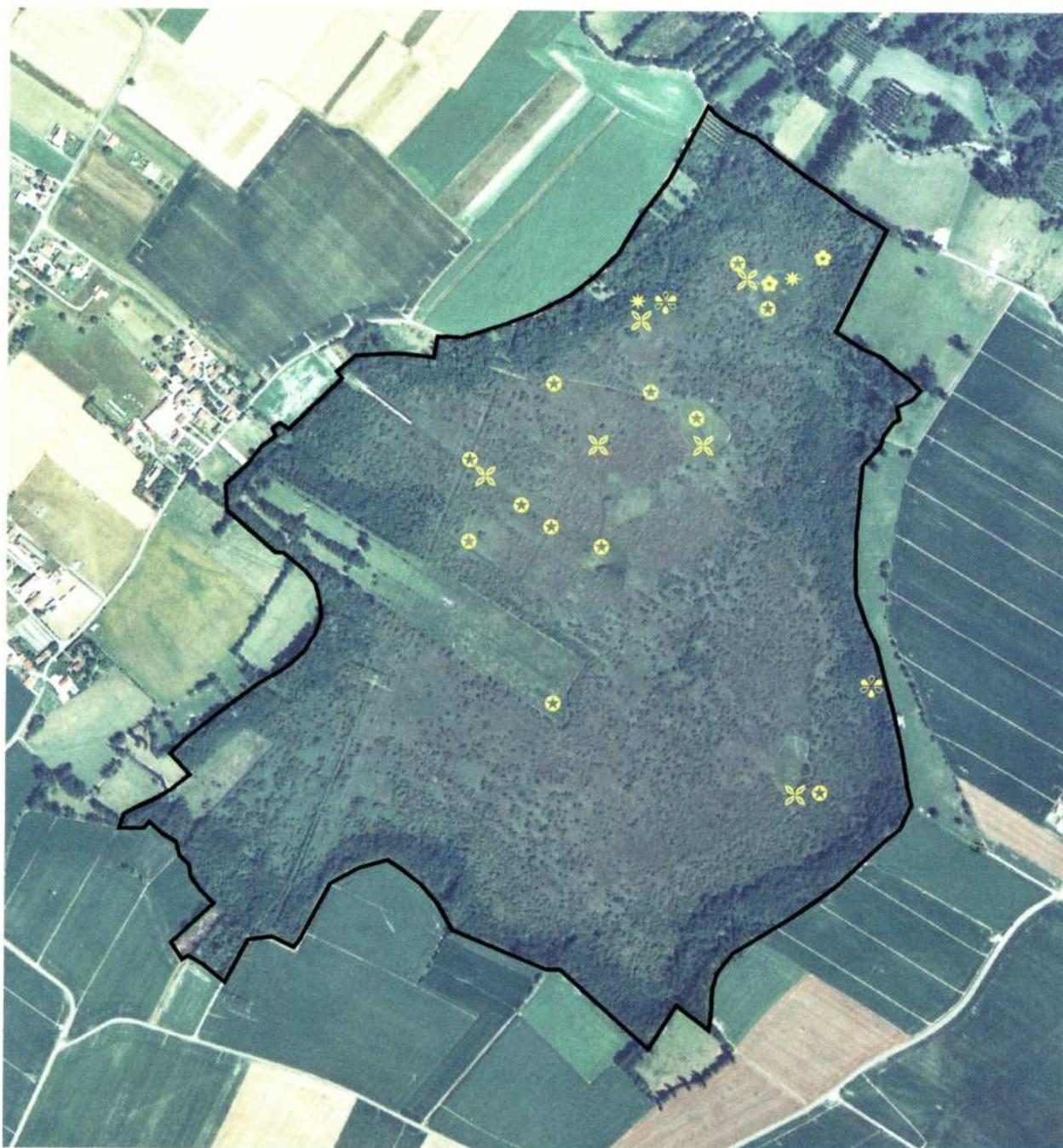
Dynamique :

Groupement forestier stable mais pouvant être remplacé par des plantations de peupliers ou des parcelles exploitées en prairie.

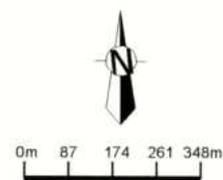
Espèces patrimoniales associées :

Aucune.

SUIVI DE LA VEGETATION DU MARAIS DE L'ANGLADE : ESPECES VEGETALES PATRIMONIALES



☆	<i>Gratiola officinalis</i>	⊛	<i>Orchis palustris</i>
✻	<i>Ranunculus lingua</i>	✻	<i>Lathyrus palustris</i>
✱	<i>Carex lasiocarpa</i>		



Relevés de terrain, photo-interprétation et réalisation technique : J.TERRISSE LPO - SEPTEMBRE 2000

4 - Surfaces

Lors de l'état initial de juillet 2000, le bilan surfacique s'établit donc comme suit (tab.n°2) :

- Cladaie (sous divers faciès) : **53%**
- Boisements (divers faciès) : **41 %**
- Prairies (divers faciès) : **6%**

Tableau n°2 : Superficies comparées des faciès de végétation²

FACIES	SURFACE (ha)	%
Frênaie oxyphylle	38.6	28.8
Cladaie-saulaie haute ouverte	34.7	25.9
Cladaie-phragmitaie	24.4	18.2
Saulaie haute et dense	13.7	10.2
Cladaie-saulaie basse	9.5	7.1
Prairie hygrophile tourbeuse	5.4	4
Bas-marais	3.1	2.3
Prairie méso-hygrophile eutrophe	2.4	1.8
Chênaie-frênaie	1.6	1.2
Peupleraie	0.6	0.5
TOTAL	134	100

5 - Données floristiques

La carte n°2 présente la localisation de 5 espèces végétales à forte valeur patrimoniale ; il s'agit des stations repérées lors des relevés phytosociologiques préalables à la cartographie de la structure de la végétation. Certaines de ces stations feront l'objet d'un suivi semi-quantitatif à partir de 2001 (opération S5 pp. du DOCOB site n°70), parallèlement à la recherche de nouvelles stations de ces mêmes espèces.

Tableau n°3 : Critères de sélection des espèces végétales patrimoniales candidates à un suivi semi-quantitatif

ESPECE	CRITERE
<i>Gratiola officinalis</i>	NAT
<i>Ranunculus lingua</i>	NAT
<i>Carex lasiocarpa</i>	REG
<i>Orchis palustris</i>	REG
<i>Lathyrus palustris</i>	REG

Légende : **NAT** : espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982) ; **REG** : espèce protégée au niveau régional (arrêté du 19 avril 1988).

² Ces surfaces sont calculées par le logiciel de dessin cartographique CANVAS.

BIBLIOGRAPHIE

CHAMPION E. et al., 1998 - Documents d'Objectifs Natura 2000 du Site n°70 « Val de Charente et Seignes - volumes I à V. LPO Rochefort.

LAHONDERE C., 1984 - Inventaire ZNIEFF 1^{ère} génération . ZNIEFF N°153 : MARAIS DE L'ANGLADE. DIREN POITOU-CHARENTES.

LAHONDERE C., 1996 - 23^{ème} session extraordinaire de la SBCO - Charente-Maritime. Bull.SBCO n°27, p.377 à 393.

LAHONDERE C., 1997 - Inventaire ZNIEFF 2^{ème} génération . ZNIEFF N°153 : MARAIS DE L'ANGLADE. DIREN POITOU-CHARENTES.

LAHONDERE C., DAUNAS R., 1983 - Compte rendu de l'excursion du 27 juin 1982 dans les marais des Gonds. Bull. SBCO n°14, p.183-189.

TERRISSE J., 1996 - Séries de végétation et complexes d'habitats patrimoniaux du site LIFE Natura 2000 Val de Charentes-Seignes. LPO Rochefort, 17 pages + cartes.